



INDICE	OBJET DE LA MODIFICATION	DATE
A	Complétude de dossier PU suivant le courrier du 28.11.2022 (ref. AD/PU/22/58)	23.01.2023

PROVINCE DE NAMUR
Commune de La Bruyère
5ème Division, Section A N° 113c

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME
Construction de 4 maisons unifamiliales

MAÎTRE D'OUVRAGE: MTBC
Représenté par Tibaut Maes
Rue Basse-Baive 53bis, 5310 Eghezée

EGOUTTAGE
Situation projetée

Plan 3/3
PL 15.....27/04/2023
1/200

